



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-005-2020-09

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

IDF-2020-09-01-002 - ARRETE PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE
DU DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER (7 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

IDF-2020-09-02-004 - Arrêté n° 2020 - DRIEE-IdF – 010 portant subdélégation de
signature (5 pages)

Page 11

IDF-2020-09-02-003 - Arrêté n° 2020-DRIEE-IdF-040 portant subdélégation de signature
de la directrice régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France par interim dans le cadre du Programme de développement rural FEADER
2014-2020 de la région Ile-de-France (4 pages)

Page 17

Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2020-09-01-003 - Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement
secondaire (2 pages)

Page 22

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la
jeunesse

IDF-2020-09-01-002

ARRETE

PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE
DU DIRECTEUR INTERREGIONAL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER



DIRECTION
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
DIRECTION INTERREGIONALE
ÎLE DE FRANCE - OUTRE-MER

ARRETE

**PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONAL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER**

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 20 mai 2015 de la garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de monsieur Dominique SIMON en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer, pour une durée de quatre ans à compter du 15 juin 2015 ;

VU l'arrêté IDF-2020-08-17-022 portant délégation de signature à monsieur Dominique SIMON, directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France – Outre-mer, en matière d'ordonnancement secondaire ;

ARRETE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-08-17-022 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique SIMON, subdélégation de signature est donnée

à :

Liste nominative en annexe

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions faisant l'objet de l'article 2 (ordonnancement secondaire des dépenses de l'Etat et liquidation et ordres de recouvrement des recettes non fiscales) et 3 (ordonnancement secondaire des dépenses dans le cadre du programme 309) de l'arrêté IDF-2020-08-17-022 susvisé.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-08-17-022, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique SIMON, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean MENJON
75	Secrétaire général	M. Benjamin VAILLANT
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Jérôme LUCIEN
75	Directrice Des Missions Educatives Adjointe	M ^{me} Anne –Laure MINERY
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des affaires financières et immobilières	M. Laurent BROSSE
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des affaires financières et immobilières adjoint	M. Nicolas GUILLO

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions mentionnées aux articles 1, 4 et 5 de l'arrêté IDF-2020-08-17-022 susvisé.

Article 3

Une ampliation de cet arrêté est adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

Est abrogé l'arrêté IDF-2020-07-01-004 du 1^{er} Juillet 2020 portant délégation de signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer.

Article 5

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer et les personnes mentionnées aux articles 1^{er} et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} Septembre 2020,

Pour le préfet et par délégation

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer

Dominique SIMON

Subdélégation article 1 et 3

Directio	Structure d'affectation	Unité éducative	Emploi	Noms	Nom marital	Prénoms	
DTPJJ 75	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Directrice territoriale	VELLA		Sylvie	
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Directrice territoriale adjointe	LAPENE		Caroline	
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	TELLUS	JOLY	Nadège	
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	FABRE		Hervé	
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	DURANTEL		Marc	
	EPE Paris	EPE Paris	Directeur	MINGOTAUD		Thibaut	
	EPE Paris	UEHC SALOMON DE CAUS	Responsable d'unité éducative	MEHABLI		Zelakha	
	STEMO EST PARISIEN	STEMO EST PARISIEN	Directrice	GAVIREY		Florence	
	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Responsable d'unité éducative	PENT		Sonia	
	STEMO EST PARISIEN	UEMO CHEMIN VERT (Ex. SAINT SEBASTIEN)	Responsable d'unité éducative	PISANIAS		Mireille	
	STEMO PARIS CENTRE	STEMO PARIS CENTRE	Directeur	BERENGER		Emma	
	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	Responsable d'unité éducative	LE GOFF		Jean-Emmanuel	
	STEMO PARIS CENTRE	UEMO COMMERCE (Ex. CONSULTATION FAMILIAL)	Responsable d'unité éducative	PRADIER		Christian	
	STEMO PARIS CENTRE	UEMO COMMERCE (Ex. CONSULTATION FAMILIAL)	Coordinatrice du dispositif systémique	BAUJARD		Marie-Hélène	
	STEMO PARIS CENTRE	UEMO LAFAYETTE	Responsable d'unité éducative	GALLICE		Laetitia	
	STEMO SUD PARISIEN	STEMO SUD PARISIEN	Directrice				
	STEMO SUD PARISIEN	UEMO FRIANT	Responsable d'unité éducative	FALCONNET		Corinne	
	STEMO SUD PARISIEN	UEMO BASTILLE (Ex. COMMERCE)	Responsable d'unité éducative	GUAMIS		Thérèse	
	DTPJJ 77	STEI DE PARIS	STEI DE PARIS	Directeur	ARCHICH		Mohamed
		STEI DE PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	Responsable d'unité éducative	PERROTET		Chantal
STEI DE PARIS		UEAJ ROMAINVILLE	Responsable d'unité éducative	FOURNIRET	SICAKYUZ	Eva	
STEMO NORD PARISIEN		STEMO NORD PARISIEN	Directrice	PREVOST		Typhaine	
STEMO NORD PARISIEN		UEMO CHÂTEAU D'EAU	Responsable d'unité éducative	OJALVO-RICHARD		Catherine	
STEMO NORD PARISIEN		UEMO PORTE DES LILAS	Responsable d'unité éducative	STEPHAN		Cécile	
DTPJJ 77		DTPJJ77	Directrice territoriale	EVELINGER		Christelle	
DTPJJ 77		DTPJJ77	Directeur territorial adjoint	PETIT		Thierry	
DTPJJ 77		DTPJJ77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	ZIMMER		Marianne	
DTPJJ 77		DTPJJ77	Responsable des politiques institutionnelles	WOIRRET		Marylyn	
DTPJJ 77		DTPJJ77	Responsable des politiques institutionnelles	BOURGEOIS	GUILCHOU	Marie Christine	
STEMOI SUD 77		STEMOI SUD 77	Directrice	SERGENT		Laurence	
STEMOI SUD 77		UEMO MELUN	Responsable d'unité éducative	BEAUMONT	PHILIPPEAU	Véronique	
STEMOI SUD 77		UEMO MONTEREAU	Responsable d'unité éducative	GAGNE	GUIGNAT	Nathalie	
STEMOI SUD 77		UEAT MELUN	Responsable d'unité éducative	DAUDRE	COURBE	Chrystèle	
STEMOI SUD 77		UEAJ MELUN	Responsable d'unité éducative	AMAR	BOUSSARD	Aurélien	
EPEI MEAUX		EPEI MEAUX	Directrice	VARTANIAN		Emilie	
EPEI MEAUX		UEHC MEAUX	Responsable d'unité éducative	CMIELEWSKA		Evelyne	
EPEI MEAUX		UEAJ CHELLES	Responsable d'unité éducative	MILLET		Aurélia	
STEMO NORD 77		STEMO NORD 77	Directrice	OLIVIER		Muriel	
STEMO NORD 77	UEMO MEAUX ARISTIDE BRIAND	Responsable d'unité éducative	GUTTIERREZ	BRUILLOT	Giovanna		
STEMO NORD 77	UEMO - PEAT MEAUX	Responsable d'unité éducative	SAVIER	D'ENTRAYGUES	Sandrine		
STEMO NORD 77	UEMO LAGNY	Responsable d'unité éducative	BENOIST		Bruno		
STEMOI CENTRE 77	STEMOI CENTRE 77	Directeur	NONNENMACHER		Philippe		
STEMOI CENTRE 77	UEMO LIEUSAIN	Responsable d'unité éducative	HASNI		Abdelilah		
STEMOI CENTRE 77	UEMO TORCY	Responsable d'unité éducative	LACOUX		Céline		
STEMOI CENTRE 77	UEAJ COMBS LA VILLE	Responsable d'unité éducative	MAILLOT	AVRON	Sonia		
DTPJJ 78	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Directrice territoriale	FOURNIER		Valentine	
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Directrice territoriale adjointe	GROH	DEGENEVE	Bathilde	
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	GABARD		Christophe	
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MORIN		Nathalie	
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Gestionnaire budgétaire	TRIFFAULT		Lisa	
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable des politiques institutionnelles	GUIMBELET		Jean-Christophe	
	STEMO SUD YVELINES	STEMO SUD YVELINES	Directrice	LEGARDINIER		Anne	
	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VOISINS	Responsable d'unité éducative	REVILOD	CABOS	Véronique	
	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	SAR		Fabienne	
	STEMO SUD YVELINES	UEAT VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	BRAGA	RUDA	Samia	
	EPEI SUD YVELINES	EPEI SUD YVELINES	Directrice	ADAM	SAUGNER	Déborah	
	EPEI SUD YVELINES	UEHDR VOISIN LE BRETONNEUX	Responsable d'unité éducative	PRUDHOMME		Christelle	
	EPEI SUD YVELINES	UEAJ PS VILLEPREUX	Responsable d'unité éducative	EICHHORST		Yolande	
	EPEI SUD YVELINES	UEAJ DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	MOUJON-LEGROS		Annie	
	STEMO VAL DE SEINE	STEMO VAL DE SEINE	Directrice				
	STEMO VAL DE SEINE	UEMO POISSY	Responsable d'unité éducative	ROCHETTE		Dominique	
	STEMO VAL DE SEINE	UEMO MANTES	Responsable d'unité éducative	LECKER		Jérôme	
	EPEI NORD YVELINES	EPEI NORD YVELINES	Directrice	LUCIATHE		Patricia	
	EPEI NORD YVELINES	UEHC AUBERGENVILLE	Responsable d'unité éducative	FALL		Mansour	
	EPEI NORD YVELINES	UEAJ POISSY	Responsable d'unité éducative	BETOULLE		Stéphane	
SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Directrice de Service	CERVERA		Catherine		
SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	LELOUP		Nathalie		
SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	LIPUS		Béatrice		
SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	AYAT		Abdelkader		

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse – IDF1-2020-09-01-041 – ARRETE PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ÎLE DE France ET OUTRE –MER

DTPJJ 91	DTPJJ 91	DTPJJ91	Directrice territoriale	MOSNIER	CHOPIN	Marie-Hélène
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Directrice territoriale adjointe	RODE	CROUZILLES	Marie-Emmanuelle
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MEIGNAN		Philippe
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable des politiques institutionnelles			
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Directrice	MARTINAT		Laurence
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	ANTON		Stéphanie
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	LAMBIN		Jean-Pierre
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Directeur	BRIDIER	ZERWETZ	Malka
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	BEDJAOU		Hinad
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	PIEVE		Fabrice
	EPE 91	EPE 91	Directeur	RONTARD		Yvon
	EPE 91	UEHC DRAVEIL	Responsable d'unité éducative	BAUDIN		Pierre
	EPE 91	UEHC EPINAY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	DUBOSQ		Clémence
	STEI ESSONNE	STEI ESSONNE	Directrice	COURTOT		Emile
	STEI ESSONNE	UEAJ CORBEIL ESSONNE (unité fermée)				
	STEI ESSONNE	UEAJ SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	DEVILLE		Manuel
	STEI ESSONNE	UEAJ BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	BRETON		Sébastien
	STEI ESSONNE	UEAJ BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	SARAGA	APLOGAN	Blanche
	STEI ESSONNE	UEAJ LES ULIS	Responsable d'unité éducative	BERTIER		Sophie
	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Directeur	PREAUX		Marion
	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	AUCHERE		Alice
	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	DIABIRA		Gniaki
	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	MARCHAND		Lucie
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	Directrice	PRIEST		Carole
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO BRETIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	MUNOZ	RIGHELE	Noémie
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO PALAISEAU (ex UEMOMASSY)	Responsable d'unité éducative	GIORGI		Isabelle
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO JUVISY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative			
STEMO COURCOURONNES	STEMO COURCOURONNES	Directrice	FUKU UMBA		Ninette	
STEMO COURCOURONNES	UEMO COURCOURONNES	Responsable d'unité éducative	BOUGAULT	BLANCHARD	Anne	
STEMO COURCOURONNES	UEMO CORBEIL ESSONNE	Responsable d'unité éducative	PERRIN		Marie-Paule	
STEMO COURCOURONNES	UEAT EVRY	Responsable d'unité éducative	LE MERCIER		Jean-Michel	
DTPJJ 92	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Directeur territorial	BOUBKER		abdelaziz
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Directrice territoriale adjointe	RAULET		Christelle
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Responsable de l'appui au pilotage territorial	CHASSE		Louis-Dominique
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Responsable des politiques institutionnelles	MARREC		Grégory
	STEMO NORD 92	STEMO NORD 92	Directeur	ALFARO		José
	STEMO NORD 92	UEMO LA GARENNE COLOMBES	Responsable d'unité éducative	POMMIER	PERRAUDIN	Nadine
	STEMO NORD 92	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	Responsable d'unité éducative	TOULORGE		Magali
	STEMO Centre 92	STEMO CENTRE 92	Directeur	BOMANE-SAIB		Gérard
	STEMO Centre 92	UEMO NANTERRE	Responsable d'unité éducative	LOUNIS	DAOUSI	Malka
	STEMO Centre 92	UEMO SURESNES	Responsable d'unité éducative	THEETEN		Peggy
	STEMO Centre 92	UEAT NANTERRE	Responsable d'unité éducative	MARIE SAINTE		Catherine
	STEMO SUD 92	STEMO SUD 92	Directeur	ROGER		Alain
	STEMO SUD 92	UEMO BOURG LA REINE	Responsable d'unité éducative	CECCHET		Jean-Luc
	STEMO SUD 92	UEMO MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	TAILLEFOND		Christophe
	EPEI ASNIERES	EPEI ASNIERES	Directrice	OKBA	MESSAR	Sabriya
	EPEI ASNIERES	UEHC ASNIERES	Responsable d'unité éducative	CHEVRIER		Olivier
	EPEI ASNIERES	UEAJ LEVALLOIS-PERRET	Responsable d'unité éducative	HANNOUN		Martine
	EPEI BAGNEUX	EPEI BAGNEUX	Directrice			
	EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX	Responsable d'unité éducative	MANSENDE		Seba
	EPEI BAGNEUX	UEAJ MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	SER		Patrick
DTPJJ93	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Directeur territorial	BRIHAT		Jean-Christophe
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Directeur territorial adjoint	BASSINOT		Jean-Yves
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RATSIMBA		Rija
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	GIL		Nathalie
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	NTIFI		Sophia
	STEMO PANTIN	STEMO/UEMO PANTIN	Directeur	ROMEO		Frédéric
	STEMO PANTIN	UEMO PANTIN	Responsable d'unité éducative	MOUSTACHE		Yves
	STEMO PANTIN	UEMO AUBERVILLIERS	Responsable d'unité éducative	LECAS		Marie-Lise
	STEMO LE RAINCY	STEMO/UEMO LE RAINCY	Directeur	PAVAN		Michael
	STEMO LE RAINCY	UEMO LE RAINCY	Responsable d'unité éducative	BOYER	MOREY	Caroline
	STEMO LE RAINCY	UEMO NOISY LE GRAND	Responsable d'unité éducative	CHAUVET		Fabrice
	STEMO LE RAINCY	UEMO MONTREUIL	Responsable d'unité éducative	POSADZKI		Auréli
	STEMO PIERREFITTE	STEMO PIERREFITTE	Directrice	BOUNAB		Sara
	STEMO PIERREFITTE	UEMO PIERREFITTE	Responsable d'unité éducative	MODRIC	IGUIDAR	Anne
	STEMO PIERREFITTE	UEMO SAINT-OUEN	Responsable d'unité éducative	FRERET		Corinne
	STEMO PIERREFITTE	UEMO SAINT DENIS	Responsable d'unité éducative	FADIGA		Mamadou
	STEMO DRANCY	STEMO/UEMO DRANCY	Directrice	GOOSSENS		Emile
	STEMO DRANCY	UEMO DRANCY	Responsable d'unité éducative	ROTROU		Cécile
	STEMO DRANCY	UEMO AULNAY	Responsable d'unité éducative			
	STEMO DRANCY	QUARTIERS MINEURS Villepinte	Responsable d'unité éducative	AIT ADDA		Saïd
	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Directrice	BOUTKHILI		Yasmine
	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	VILLETTE		Cécilia
	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	ZEROUALI		Djamal
	EPE PANTIN	EPE/UEHC PANTIN	Directeur	FERNANDES		Daniel
	EPE PANTIN	UEHC PANTIN	Responsable d'unité éducative	DERBAL		Riad
	EPE PANTIN	UEHD PANTIN	Responsable d'unité éducative	DZIAN		Dimitri
	EPE ROSNY - SOUS -BOIS	EPE ROSNY - SOUS -BOIS	Directrice	GHARBI		Maxime
	EPE ROSNY - SOUS -BOIS	UEHC ROSNY	Responsable d'unité éducative	DJOMBE		Thomas
	EPE ROSNY - SOUS -BOIS	UEHD-M M AUBERVILLIERS	Responsable d'unité éducative	TAIL		Djamila
	SEAT BOBIGNY	SEAT BOBIGNY	Directeur	CHAPIN		Angelina
	STEI VILLEMOMBLE	STEI VILLEMOMBLE	Directrice	ANGWE-NZE		Julien
	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ VILLEMOMBLE	Responsable d'unité éducative (depuis le 01/10/2019)	MATOU		Karine
	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ PANTIN	Responsable d'unité éducative	FERGUENIS		Abd malek
STEI VILLEMOMBLE	UEAJ SAINT DENIS	Responsable d'unité éducative	JAMARD		Marie-Line	

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse – IDF1-2020-09-01-041 – ARRETE PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ÎLE DE France ET OUTRE –MER

5

DTPJJ 94	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Directrice territoriale	KIEFFER	MEIGNAN	Anne
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Directrice territoriale adjointe	PIQUET	LALUMIERE	Cécile
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	SEZNEC		Elodie
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Responsable des politiques institutionnelles			
	EPE ARCUEIL	EPE ARCUEIL	Directeur	RUELLAND		Richard
	EPE ARCUEIL	EPE ARCUEIL	Directeur à compter du 16/09/2020	BERRADA		Nabil
	EPE ARCUEIL	UEHC ARCUEIL	Responsable d'unité éducative	SAMSON		Nicolas
	EPE ARCUEIL	UEHD CRETEIL	Responsable d'unité éducative	GLOUBI		Jaouad
	EPE VAL-DE-MARNE	EPE VAL-DE-MARNE	Directrice	CERISUELA		Marion
	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	BERRADA		Nabil
	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC VILLIERS-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	PETIT		Cécile
	STEI CRETEIL	STEI CRETEIL	Directrice	OLIVE-MARINO		Sonia
	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL	Responsable d'unité éducative	DA SILVA		Nathalie
	STEI CRETEIL	UEAJ LE-PERREUX-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	MOLLET		Emmanuelle
	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL RA "du soleil plien l'assiette"	Responsable d'unité éducative	HOUBRON		Benoît
	STEMO CENTRE 94	STEMO CENTRE 94	Directrice	BRAND		Sophie
	STEMO CENTRE 94	UEMO CRETEIL	Responsable d'unité éducative	FABRE		Clara
	STEMO CENTRE 94	UEMO VILLENEUVE-ST-GEORGES	Responsable d'unité éducative	BENKAHLA		Malika
	STEMO EST 94	STEMO EST 94	Directrice	MATHONNIERE		Catherine
	STEMO EST 94	UEMO NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	AUBRY	NONNENMACHER	Isabelle
STEMO EST 94	UEAT CRETEIL	Responsable d'unité éducative	DOUMENQ		Magali	
STEMO OUEST 94	STEMO OUEST 94	Directrice	DEHAUDT		Elise	
STEMO OUEST 94	UEMO ARCUEIL	Responsable d'unité éducative(missionné)	MONCHAUX	AMORIM DANT	Elodie	
STEMO OUEST 94	UEMO VITRY-SUR-SEINE	Responsable d'unité éducative	NADOUR		Abdelhakim	
DTPJJ 95	DTPPJ 95	DTPPJ 95	Directrice territoriale	BOUISSOU		Catherine
	DTPPJ 95	DTPPJ 95	Directrice territoriale adjointe	MAY		Sylvie
	DTPPJ 95	DTPPJ 95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	ÂÏT-RADI		Mourad
	DTPPJ 95	DTPPJ 95	Responsable des politiques institutionnelles	FLERET		Michel
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	EPEI VILLIERS-LE-BEL	Directrice	COLLIN		Sandrine
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEHC VILLIERS LE BEL	Responsable d'unité éducative	BELLABAS		Fouild
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEAJ VILLIERS LE BEL	Responsable d'unité éducative	TALLET		Didier
	EPEI DE PONTOISE	EPEI PONTOISE	Directrice	NESTORET		Marie-Nella
	EPEI DE PONTOISE	UEHC PONTOISE	Responsable d'unité éducative	MARSILE	BONDOA	Nathalie
	EPEI DE PONTOISE	UEAJ COURDIMANCHE	Responsable d'unité éducative	DARCHEN		Marianne
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT-BRICE	Directeur	MESSAOUDI		Raïssa
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT BRICE	Responsable d'unité éducative	XAVIER	GRELET	Stéphane
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT-BRICE	Responsable d'unité éducative			
	STEMO EST	STEMO EST	Directrice	TROADEC		Alice
	STEMO EST	UEMO SARCELLES	Responsable d'unité éducative	PARISIS	KACI	Pascale
	STEMO EST	UEMO ARNOUVILLE	Responsable d'unité éducative	ROUGERON		Helga
	STEMO OUEST	STEMO OUEST	Directeur	AUBRY		Marie-Pierre
	STEMO OUEST	UEMO COURDIMANCHE	Responsable d'unité éducative	VAZELLE	BEY	Angéline
	STEMO OUEST	UEMO ARGENTEUIL	Responsable d'unité éducative	LE NOZERH		Joanna
	STEMO OUEST	UEAT PONTOISE	Responsable d'unité éducative	AIGUADEL JALEME		Jeanette
DIRPJJ	DIRPJJ	DIRECTION	Directeur interrégional adjoint	MENJON		Jean
	DIRPJJ	DIRECTION	Secrétaire général	VAILLANT		Benjamin
	DIRPJJ	CABINET	Chef de cabinet	DERAIN		Adrien
	DIRPJJ	CABINET	Chef de cabinet Adjoint	ROUILLE-PATRIER		Pierre
	DIRPJJ	DRH	Directeur des ressources humaines	LUCIEN		Jérôme
	DIRPJJ	DRH	Directeur des ressources humaines adjoint	BERARD		Frédéric
	DIRPJJ	DRH	Responsable gestion administrative et financière	ARDINES		Nesrine
	DIRPJJ	DRH	Coordnatrice contrôle de paie	LUCE		Marie-Claire
	DIRPJJ	DRH	Coordinateur contrôle de paie	MUSSE		Xavier
	DIRPJJ	DRH	Responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	TECHER		Sonia
	DIRPJJ	DRH	Responsable de la gestion des parcours et des compétences	BLANCHE		Auréli
	DIRPJJ	DRH	Responsable juridique contentieux	MORINEAU		Eglantine
	DIRPJJ	DRH	Secrétaire administrative	BRUNATO		Liliane
	DIRPJJ	MISSION DIR	Responsable maîtrise des risques	ANGELI		Jean-François
	DIRPJJ	MISSION DIR	Chargé de mission Outre-mer	SAUVAGE		Léonor
	DIRPJJ	DEPAFI	DEPAFI	BROSSE		Laurent
	DIRPJJ	DEPAFI	DEPAFI adjoint	GUILLO		Nicolas
	DIRPJJ	DEPAFI	Chargée contrôle interne financier	BENSALAH		Saadia
	DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	CARCHON		Myriam
	DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité facturation SAH	FEBVRE		Caroline
	DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité immobilier	GUICHARD		Laurent
	DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité immobilier	SEDDAR		Karima
	DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité budget et marchés	MAYACK		Fleur
	DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur budget/achats/marchés	SAFFAR		Karine
	DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur budget/achats/marchés	PERROT		Sandrine
	DIRPJJ	DEPAFI	Directeur au Système d'information	SERRE		Jean-Marc
DIRPJJ	DME	Directrice des missions éducatives				
DIRPJJ	DME	Directrice des missions éducatives adjointe	MINERY		Anne-Laure	

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse – IDF1-2020-09-01-041 – ARRETE PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ÎLE DE France ET OUTRE –MER

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie

IDF-2020-09-02-004

Arrêté n° 2020 - DRIEE-IdF – 010
portant subdélégation de signature

**Arrêté n° 2020 - DRIEE-IdF – 010
portant subdélégation de signature**

**La directrice Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France par interim,**

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 24 et 77;

Vu le décret modifié n°2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation de l'administration dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France notamment les articles 13 et suivants ;

Vu le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe),

Vu l'arrêté ministériel du 19 juin 2020 portant nomination de Madame Claire GRISEZ, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2010-727 du 29 juillet 2010 modifié portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020 - 00680 du 31 août 2020 de Monsieur le préfet de Police accordant délégation de la signature préfectorale à Madame Claire GRISEZ, directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France par interim ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : Subdélégation de signature est donnée, pour le département de Paris, à :

- Monsieur Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Monsieur Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Mme Agnès COURET, chef de l'unité départementale de Paris,
- Mme Claire SAURON, adjointe de la chef de l'unité départementale de Paris,

à effet de signer les correspondances relevant des attributions de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), à l'exception :

- des correspondances adressées aux cabinets du Président de la République, du Premier ministre, des ministres, des ministres délégués et secrétaires d'État, à la présidente du conseil régional et de la maire de Paris ;
- des réponses aux interventions des parlementaires, de la présidente du conseil régional et de la maire de Paris.

Pour les correspondances relevant du domaine des installations classées pour la protection de l'environnement, la délégation est consentie pour celles listées à l'article 2, paragraphe III- du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée, pour le département de Paris, à :

- Monsieur Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Monsieur Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Mme Agnès COURET, chef de l'unité départementale de Paris,
- Mme Claire SAURON, adjointe de la chef de l'unité départementale de Paris,

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, tous actes, arrêtés et décisions figurant aux points I à III ci-dessous, à l'exception :

- des mémoires et pièces relatives aux procédures contentieuses ;
- des décisions qui ont trait à l'exercice des compétences dévolues au préfet en matière de contrôle administratif des communes, des départements et de leurs établissements publics ;
- des actes relatifs aux enquêtes publiques ou qui instituent des servitudes ou qui concernent l'occupation temporaire des terrains privés clos ou la pénétration sur lesdits terrains.

I. CONTRÔLE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

1. Autorisation et retrait d'autorisation de mise en circulation de véhicules destinés au transport en commun de personnes (Art. R. 323-23 et R. 323-24 du Code de la route, arrêté ministériel modifié du 2 juillet 1982 et arrêté ministériel du 27 juillet 2004) ;
2. Autorisation de mise en circulation de véhicules d'évacuation des véhicules en panne ou accidentés (Art. 7 et 17 de l'arrêté ministériel modifié du 30 septembre 1975) ;
3. Procès-verbal de réception de véhicules (Art. R. 321-15 et 321-16 du Code de la route et arrêté ministériel modifié du 19 juillet 1954) ;
4. Homologation et agrément des véhicules et des prototypes de citernes de transport de marchandises dangereuses par route (arrêté ministériel modifié du 29 mai 2009).

II. ÉQUIPEMENT SOUS PRESSION

Déroptions et autorisations diverses (organismes habilités, services d'inspection reconnus, enquêtes consécutives aux accidents, aménagements divers, etc.) autres que celles relevant de la compétence ministérielle pour la fabrication et la surveillance en service des équipements sous pression (décrets du 2 avril 1926, du 18 janvier 1943, du 13 décembre 1999, du 3 mai 2001 et leurs arrêtés d'application).

III. INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Demandes de compléments nécessaires à l'instruction des nouveaux dossiers de demande d'autorisation et d'enregistrement, en application de l'article R512-11 du code de l'environnement.
2. Diffusion d'informations générales sur la réglementation aux exploitants.

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est donnée, pour le département de Paris, à :

- Monsieur Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Monsieur Pascal HERITIER, adjoint au directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Mme Agnès COURET, chef de l'unité départementale de Paris,
- Mme Claire SAURON, adjointe de la chef de l'unité départementale de Paris,

dans le cadre de leurs attributions et compétences en matière de chasse, à l'effet de signer toutes décisions sauf celles présentant un caractère réglementaire ainsi que celles énumérées ci-après :

- Interdiction permanente de la commercialisation et du transport de gibier (article L.424-8 à L.424-13 du code de l'environnement),
- battues administratives (article L.427-6 du code de l'environnement),
- nomination de lieutenants de louveteries (article R.427-1 du code de l'environnement).

ARTICLE 4 : Dans la limite de leurs attributions respectives, les subdélégations de signature visées aux articles 1 à 3 ci-dessus seront également exercées par :

Pour les affaires relevant du point I (contrôle des véhicules automobiles) de l'article 2 :

- M. Thomas BOUYER, chef du service énergie, climat, véhicules,
- M. Baptiste LORENZI, adjoint au chef du service énergie, climat, véhicules,
- Mme Manon HAMELIN, adjointe au chef du service énergie, climat, véhicules
- M Yves SCHOEFFNER, chef du pôle véhicules régional, service énergie, climat, véhicules,
- M. Jean-Luc PERCEVAL, Chargé de mission véhicule, service énergie, climat, véhicules,
- M. Olivier ASTIER, chef de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis,
- Mme Catherine CHOLLET, adjointe au chef de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis,
- M. Alaoudine MAYOUFI, chef du pôle véhicules infra-régional Nord, unité départementale de Seine-Saint-Denis,
- Mme Dominique GEORGE, adjointe du chef de pôle véhicule régional Nord, unité départementale de Seine-Saint-Denis,
- M. Jean-Marie CHABANE, chef de l'unité départementale du Val de Marne,
- Mme Isabelle SATIN, adjointe du chef de l'unité départementale du Val de Marne,
- Mme Stéphanie HUGON, chef du pôle véhicule Sud, unité départementale du Val de Marne,
- Mme Nadia HERBELOT, chef de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,
- Mme Delphine DUBOIS, adjointe à la chef de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,
- M. Frédéric SEIGLE chef du pôle véhicules ouest, l'unité départementale des Hauts-de-Seine.

Pour les affaires relevant du point II (équipements sous pression) de l'article 2 :

- M. Alexandre LEONARDI, chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Félix BOILEVE, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Patrick POIRET, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Aurélie PAPES, adjointe au chef de pôle installations, équipements et réseaux à risques du service prévention des risques et des nuisances.

Pour les affaires relevant du point III (installations classées pour la protection de l'environnement) de l'article 2 :

- M. Alexandre LEONARDI, chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Félix BOILEVE, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- M. Patrick POIRET, adjoint au chef du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Aurélie PAPES, adjointe au chef de pôle installations, équipements et réseaux à risques du service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Marion RAFALOVITCH, chef du pôle risques et aménagement, service prévention des risques et des nuisances,
- Mme Irène ALFONSI, adjointe au chef du pôle risques chroniques et qualité de l'environnement, service prévention des risques et des nuisances.

Pour les affaires relevant de l'article 3 :

- Mme Lucile RAMBAUD, chef du service nature, paysage et ressources,
- M. Robert SCHOEN, chef-adjoint du service nature, paysage et ressources,
- M. Bastien MOREIRA-PELLET, chef du pôle police de la nature, chasse et CITES, service nature, paysage et ressources,
- Mme Fuchsia DESMAZIERES, adjointe du chef du pôle police de la nature, chasse et CITES, service nature, paysage et ressources.

ARTICLE 5. - L'arrêté 2019-DRIEE IdF-031 du 22 août 2019 portant subdélégation de signature dans le département de Paris est abrogé.

ARTICLE 6. - Le Secrétaire général de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Vincennes, le 2 septembre 2020

Pour le Préfet et par délégation,

La directrice régionale et
interdépartementale de l'environnement
et de l'énergie d'Île-de-France par interim

signé

Claire GRISEZ

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie

IDF-2020-09-02-003

Arrêté n° 2020-DRIEE-IdF-040
portant subdélégation de signature de la directrice
régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France par
interim
dans le cadre du Programme de développement rural
FEADER 2014-2020
de la région Ile-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie
d'Île-de-France**

**Arrêté n° 2020-DRIEE-IdF-040
portant subdélégation de signature de la directrice régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France par interim
dans le cadre du Programme de développement rural FEADER 2014-2020
de la région Ile-de-France**

La Directrice Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France par interim

VU le Règlement (UE) n ° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ;

VU le Règlement (UE) n ° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

VU le Règlement (UE) n ° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;

VU le Règlement (UE) n ° 1310/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 4151-1 ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et notamment son article 78 ;

VU le décret n° 2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020 ;

VU le décret n° 2015-229 du 27 février 2015 relatif au comité national Etat-régions pour les fonds européens structurels et d'investissement et au comité Etat-région régional pour la période 2014-2020 ;

VU l'arrêté n°13-73 du 13 juin 2013 fixant l'organisation des services administratifs, techniques et financiers de la Région Ile-de-France;

VU le Programme de développement rural FEADER de la région Île-de-France pour la période de programmation 2014-2020 transmis à la Commission européenne pour validation le 7 août 2015;

VU le Cadre national approuvé par la Commission européenne le 2 juillet 2015;

VU la convention établie entre la Région Ile-de-France, l'Agence de services et de paiement et le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt relative à la mise en oeuvre des dispositions du règlement (UE) n°1310/2013 concernant la politique de développement rural dans la région Ile-de-France pour la programmation 2014-2020 approuvée par délibération n°CR 08-14 du 14 février 2014 et signée le 12 mars 2014 ;

VU la convention établie entre la Région Ile-de-France, l'Agence de services et de paiement et le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt relative à la mise en oeuvre des dispositions du règlement (UE) n°1305/2013 concernant la politique de développement rural dans la région Ile-de-France pour la programmation 2014-2020 approuvée par délibération n°CP 15-117 du 29 janvier 2015 et signée le 24 février 2015, et son avenant n°1 visé le 20 novembre 2015 ;

VU la convention établie entre la Région Ile-de-France et l'État, relative à la délégation d'instruction de certaines tâches de l'autorité de gestion du Programme de développement rural FEADER de la région Ile-de-France à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France pour la période de programmation 2014-2020 approuvée par délibération n°CP 15-117 du 29 janvier 2015 et signée le 24 février 2015, et son avenant n°1 visé le 10 décembre 2015 ;

VU la délibération n° CP 08-14 du 13 février 2014 du Conseil Régional d'Ile-de-France demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 ;

VU l'arrêté ministériel du 19 juin 2020, nommant Mme Claire GRISEZ, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France, par intérim ;

VU l'arrêté n° 2020-171 du 15 juillet 2020 de Madame la présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France donnant délégation de signature à Mme Claire GRISEZ, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France, par intérim, dans le cadre du Programme de développement rural FEADER 2014-2020 de la région Ile-de-France ;

ARRETE

ARTICLE 1er

En application de l'article 7 de l'arrêté n° 2020-171 du 15 juillet 2020 susvisé, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Jean-Marc PICARD, directeur-adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Monsieur Pascal HERITIER, adjoint à la directrice de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- Monsieur Julien PELGE, secrétaire général par intérim de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

à l'effet de signer les actes mentionnés à l'article 2.

ARTICLE 2

La subdélégation de signature consentie à l'article 1 s'exerce pour la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 3 relevant de la compétence du Conseil régional d'Ile-de-France.

Celle subdélégation de signature comprend la signature

- des accusés de réception (récépissé, dossier incomplet, dossier complet) ;
- des décisions de refus des aides FEADER SIGC et hors SIGC (inéligibilité ou non sélection) ;
- des décisions d'attribution des aides FEADER SIGC et hors SIGC et des courriers liés ;
- des avenants, des décisions modificatives et des courriers qui y sont liés ;
- des certificats de service fait et des courriers qui y sont liés ;
- des décisions défavorables (déchéance, retrait ou annulation) et des courriers qui y sont liés ;
- des courriers de réponses relatifs aux recours administratifs.

Dans la limite de leurs attributions respectives, la subdélégation de signature est également exercée, à l'exception des décisions de refus des aides FEADER SIGC et hors SIGC, de leurs avenants et des décisions modificatives, par :

- Madame Lucile RAMBAUD, chef du service nature, paysage et ressources,
- Monsieur Robert SCHOEN, chef-adjoint du service nature, paysage et ressources.
- Monsieur Stéphane LUCET, chef du pôle espaces et patrimoine naturels, service nature, paysage et ressources.

ARTICLE 3

Pour la période de programmation 2014-2020, les dispositifs du Programme de développement rural Ile-de-France mis en oeuvre et instruits au niveau régional par la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France sont les suivants :

- Mesure 7 « Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales »
 - o 7.1. – Établissement et révision des plans de gestion des sites Natura 2000 ;
 - o 7.6.1. - Animation des plans de gestion liés aux sites Natura 2000 ;
 - o 7.6.2. - Contrats Natura 2000 en milieux ni agricoles ni forestiers (pour les départements de la petite couronne) ;
- Mesure 8 « Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts »
 - o 8.5 - Investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers, pour le volet
 - Contrats Natura 2000 en forêt (pour les départements de la petite couronne).

ARTICLE 4

Chacune des signatures apposées sur les documents visés à l'article 2 porte la mention suivante :

« Par délégation de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, par subdélégation de la directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France par interim, Prénom-Nom-Fonction du sub-délégué ».

ARTICLE 5

L'arrêté 2019-DRIEE-IdF-039 du 22 août 2019 portant subdélégation de signature du directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France dans le cadre du Programme de développement rural FEADER 2014-2020 de la région Ile-de-France est abrogé.

ARTICLE 6

Le Secrétaire général de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France et transmis à la Région d'Île-de-France et à l'Agence de services et de paiement.

Vincennes, le 2 septembre 2020

Pour la présidente du conseil régional d'Ile-de-France, et par délégation,

La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France par interim

signé

Claire GRISEZ

Direction Spécialisée des Finances Publiques pour
l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2020-09-01-003

Décision de délégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES
POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret du 14 juin 2017 portant nomination de M. Michel CADOT,

Vu le décret du 4 juin 2018 portant nomination de M. François MORIN, Administrateur Général des Finances Publiques, en qualité de Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. François MORIN, Administrateur Général des Finances Publiques, en qualité de Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

DECIDE :

1. En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris en date 9 novembre 2018, seront exercées par :

- M. Fabrice LAUVERNIER, Administrateur des Finances Publiques, Fondé de pouvoir,
- Mme Sandrine BOURGEON, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, responsable de la division « gestion des moyens »,
- Mme Muriel GIBELIN, Inspectrice des Finances Publiques, responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »,
- Mme Florence SAUVAGE, Contrôleur stagiaire des Finances Publiques, adjointe au responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »,

- Mme Sylvie TSIANG, Inspectrice des Finances Publiques, responsable du service « Ressources humaines»,
- Mme Christine GRENET, Contrôleur Principal des Finances Publiques, adjointe à la responsable du service « Ressources humaines»,
- Mme Françoise MAILLARD, Contrôleur Principal des Finances Publiques, adjointe à la responsable du service « Ressources humaines».

Fait à Paris, le 1er septembre 2020

Signé

François MORIN